

Nom :

Prénom :

Affectation :

**Ceci est une déclaration d'intention qui
ne présage en rien de ma participation
effective à ce mouvement.**

à

Madame l'Inspectrice d'Académie
s/c de Mme/M. l'IEN de

Madame l'Inspectrice d'Académie,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose « à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer »

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du jeudi 5 décembre 2019 à partir de 8 heures, du vendredi 6 décembre 2019, du lundi 9 décembre 2019, du mardi 10 décembre 2019, du jeudi 12 décembre 2019, du vendredi 13 décembre 2019, du lundi 16 décembre 2019, du mardi 17 décembre 2019, du jeudi 19 décembre 2019, du vendredi 20 décembre 2019.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre « est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil » (article L133-5).

Le

Signature